

LETTRE OUVERTE A MESSIEURS LES CENSEURS

Messieurs du CCAF de Marseille,

J'ai pris le temps de la réflexion pour venir vous faire part de mes étonnements s'agissant de vos comportements à différentes occasions.

Sans vouloir être ni prétentieux voire arrogant permettez moi de décliner mon CV : Officier de Marine, Ingénieur en physique nucléaire, ancien combattant AFN avec décorations et reconnaissance de la nation, ancien conseiller municipal et accessoirement j'ai deux doctorats. Donc un homme de savoir, de connaissance, de réflexion d'où ce courriel.

L'année 2015 : année du centenaire du génocide de 1915 annoncée en grande pompe à travers les médias et la presse. Grand moment pour tous les arméniens du monde et de France en particulier. Hélas, la montagne a accouché d'une souris comme à l'image de la COP 21.

J'en reviens, permettez moi Chers Messieurs à mes griefs.

Au printemps, à la fac - sur la Canebiere - j'ai assisté à un débat qui se voulait être la première manifestation officielle du génocide à Marseille. L'affiche d'annonce était prometteuse. Mais comme toutes les promesses j'en fus pour mon argent. Un débat pitoyable, un spectacle affligeant donné par les intervenants à la tribune: du grand guignol. La coupe était pleine, l'intervention de Madame BOYER fit le reste. Excédé, sans demander la parole à haute voix je leur demandais où était passé Maître KRIKORIAN. Je n'ai eu comme réponse que des arguties sans contenu, silence par contre très éloquent de Madame BOYER.

En septembre la bibliothèque municipale d'Aix présentait Madame Pinar SELEK et son livre : " Parce qu'ils sont arméniens ". Rien de bien transcendant si l'on connaît le sujet. Par contre en aparté à ma question : " La Turquie reconnaîtra-t-elle le génocide " ? Réponse immédiate : NON. Aux quelques questions pertinentes elle ne put répondre. Ironiquement, j'annonçais à l'auditoire que la Turquie reconnaîtrait PEUT - ETRE le génocide en 2050 ce qui m'attira la ire des présents.

En octobre à la fac des sciences humaines d'Aix où était annoncé la présence du nouvel académicien Alain FINKELKRAUT qui ne brillât que par son absence, avec une excuse pour endormir toutes les grenouilles de bénitier. Là encore pas très glorieux. L'historien turc qui se disait spécialiste de son histoire mais sa compétence s'arrêtait curieusement en 1896. Je me suis demandé ce qu'il faisait là !

Quant à Michel MARIAN il s'est cru faire un cours à des étudiants de sciences po. Un discours alambiqué voire déconstruit. A ma question : " Quelle était sa position face à ce drame " Il n'a pas su quoi répondre. Étrange comportement. Je ne parlerai pas des autres intervenants.

Enfin j'en arrive à la conférence du 11 décembre. On se fait toujours des idées, on s'imagine avoir des réponses claires à nos interrogations. Hélas, mille fois hélas nos deux éminents prof de fac de droit ne furent en rien à la hauteur. Monsieur GHEVONTIAN n'avait même pas eu la curiosité d'aller sur le site du Conseil Constitutionnel entendre la fameuse QPC 512 puisqu'il nous dit que le verdict sera donné le 6 janvier prochain. Étrange lapsus, je me permets de rappeler à l'auditoire que ce sera le 8 et non le 6. Donc pas entendu les plaidoiries de Maître Philippe KRIKORIAN et Bernard KUCHUKIAN. Dans son intervention Monsieur GHEVONTIAN évoque la pensée de Jurgen HABERMAS à laquelle il adhère nous dit-il. Mais dans l'auditoire qui connaît le philosophe allemand HABERMAS ? Et quelle est sa pensée ? Bref blablabla blablabla , on nous enfume. Quant à l'affaire PERENCEK il s'interroge. Il dit ne pas comprendre. S'agissant de la loi GAYSSOT il occulte l'essentiel de l'intervention de nos deux avocats du 8 décembre.

Quant à son confrère Monsieur OLIVA sur la liberté d'expression sorti des lieux communs rien de plus.

Lorsque j'entends parler de la nouvelle loi BOYER à laquelle Monsieur GHEVONTIAN a travaillé

- déçu que son travail ne fut pas pris en compte par Madame BOYER - retoquée à nouveau par l'Assemblée Nationale (de part sa forme et son contenu le rejet était prévisible). Mais toujours pas de Maître KRIKORIAN.

Mais grande fut ma stupéfaction lorsque Monsieur AZILESIAN me répond en me disant : " Le CCAF ne peut suivre Maître Philippe KRIKORIAN car ce dernier abonderait dans le sens du FN s'agissant de la loi GAYSOT et de son abrogation. Manifestement Cher Monsieur vous ne semblait pas bien connaître votre sujet, il aurait été plus simple d'aller entendre les propos de nos deux avocats. Pour mémoire Maître KRIKORIAN n'a fait que se glisser par la porte entrouverte par Monsieur REYNOUARD disant que la loi GAYSSOT était injuste. Ce qui est le cas. Par ailleurs Maître KUCHUKIAN du paradoxe de cette loi et de s'en expliquer devant le Président du Conseil Constitutionnel

Ce qui est déplorable c'est que l'on répande des rumeurs aussi bien à Marseille qu'à Paris qui ne font que servir tous ceux qui nous combattent sans le moindre état d'esprit.

A quoi jouons-nous ? Question saugrenue voire même pertinente! Mais il faut y répondre. Par ailleurs que je sache vous n'avez même pas eu la correction de répondre à la : " LETTRE OUVERTE adressée au CCAF datée du 6 mai 2010 " que vous a adressé Maître Philippe KRIKORIAN.

Alors quand on ne sait pas de quoi on parle on évite de répandre des fausses rumeurs.

Mais l'histoire ne se refait pas, les faits sont là et bien là avec ses 1.500 000 morts. Voir la préface de VIDAL NACQUET sur le génocide des arméniens.

J'ai beaucoup de mal à comprendre votre sectarisme relevant de l'irrationnel à l'encontre de Maître Philippe KRIKORIAN.

Nous avons la chance, que cela vous plaise ou pas d'avoir un avocat hors du commun qui connaît parfaitement tous les rouages du droit dans ses moindres particularités.

Lorsqu'il dit qu'il ne veut que la loi et rien que la loi et sa stricte observance il sait de quoi il parle. Si après 22 ans d'acharnement son travail arrive devant le Conseil Constitutionnel ce n'est pas par hasard.

Son seul problème vis à vis du CCAF et autres organismes c'est qu'il soit au-dessus de la mêlée. Je puis comprendre que cela agacent certains. Ils se reconnaîtront : peut-être !

Dernière observation sans vouloir être désobligeant, je suis affligé des sempiternelles questions posées et donc toujours les mêmes réponses. L'ignorance est toujours de mise. La stagnation semble être le porte parole de nos représentants français en particulier.

Je n'ai pas entendu parler de l'embargo depuis plus de 15 ans à l'encontre de l'Arménie. Silence radio.

Dans la Provence, pour la première fois je lis l'influence du club Bosphore évoqué par Monsieur DEVEDJIAN. Bravo.

Pour conclure je me permets de citer Gérard de NERVAL : " L'illusion, la présomption et le paradoxe sont ennemis du bon sens ".

Maître KRIKORIAN n'est ni dans l'illusion, encore moins dans la présomption et encore moins dans le paradoxe. IL EST DANS LE BON SENS.

Ce qui semble manquer au CCAF en particulier, ne connaissant pas les autres associations qui ont toujours brillé par leur absence en tant que soutien à Maître Philippe KRIKORIAN dans notre combat.

Avec mes salutations
Jacques KURKDJIAN.